

# République Tunisienne

## Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine

### **Rapport sur l'état de conservation du site archéologique de Carthage (Bien C37)**

L'intérêt et l'attention portés par l'Etat tunisien à l'ensemble des composantes du site archéologique de Carthage à travers le temps ne sont plus à démontrer. Outre les travaux d'entretien quotidiens et les actions de mise en valeur depuis son indépendance, la Tunisie a procédé à l'inscription de ce site sur la liste du patrimoine culturel de l'UNESCO, en 1979, ainsi qu'à l'organisation d'une campagne internationale de fouilles sous l'égide de la même organisation pour assurer sa sauvegarde et approfondir sa connaissance. La création en 1985 du Parc archéologique de Carthage-Sidi Bou Saïd aux fins du classement de ce site prestigieux au patrimoine national vient couronner le tout.

Il est patent de rappeler que l'Institut National du Patrimoine a mis en place une structure de gestion de ce site, qui est la Conservation du site archéologique de Carthage en 1973, afin de mener à bien la campagne de fouilles internationales et de faciliter sa gestion. Elle sera confortée plus tard par la mise en place d'une Unité de Gestion relevant de l'AMVPPC (Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion culturelle) dans les années 90.

La détermination de la démarche de préservation et de sauvegarde se confirmera à l'aube de l'ère post-révolution, avec la promulgation du décret-loi n°2011-11 du 10 mars 2011. Il s'agit de l'annulation de l'ensemble des déclassements opérés entre 1992 et 2008 à l'intérieur des limites du Parc archéologique Carthage-Sidi Bou Saïd créé en 1985. Cette décision politique vient conforter toutes les séries de mesures prises par l'Etat tunisien pour un retour à la légalité après la révolution.

#### **1- Un maintien budgétaire malgré la crise économique**

Malgré la conjoncture économique difficile qui frappe le pays depuis le début de la révolution tunisienne, induite par la baisse d'affluence des visiteurs locaux et des touristes étrangers dans un premiers temps, puis les tragiques attaques terroristes récents, l'Institut National du Patrimoine a continué à maintenir des budgets de fonctionnement, certes

maigres, mais témoignant de sa volonté de poursuivre les travaux d'assainissement et de restauration de ses monuments.

L'instabilité politique et sécuritaire ont eu également un impact très négatif sur le budget de maintien des effectifs, notamment ceux des ouvriers saisonniers qui ont largement baissé alors qu'il leur revenait d'effectuer les opérations de désherbage, de restauration des monuments et parfois de renforcement ponctuel de gardiennage.

Tout cela n'a pas fait fléchir l'Etat tunisien d'allouer également des budgets pour l'acquisition de terrains à l'intérieur des limites de la zone classée en 1985 afin de poursuivre sa politique de maîtrise foncière. L'enveloppe actuelle réservée par l'INP s'élève à plus de 7 millions de dinars. Ces acquisitions se font sous l'égide du Ministère des Biens et des Domaines de l'Etat tunisien.

## **2- La reprise des travaux de remise à niveau**

### **La colline de Byrsa**

Nonobstant le manque de moyens et la situation « d'abandon » dont fait état le rapport conjoint de suivi réactif (Centre du Patrimoine Mondial-ICOMOS) de janvier 2012, La Conservation de Carthage s'est attelée à rafraîchir les sites qui sont sous sa tutelle. Plusieurs opérations de nettoyage de grande envergure ont eu lieu au cours de l'année 2015, notamment le désherbage de plusieurs secteurs comme la colline de Byrsa en coordination avec la Municipalité de Carthage et la Direction Générale des forêts. Cette opération qui s'est déroulée avant l'été 2015 avait un double but : ouvrir des couloirs anti-feux pour se prémunir d'éventuels incendies en provenance des forêts voisines qui risquaient à tout moment de se déclencher à cause de la densité du couvert végétal mais aussi pour permettre aux forces de l'ordre de patrouiller aisément dans la colline et renforcer la sécurité du musée et de ses visiteurs. Ces travaux ont également inclus la réparation de la clôture de la même colline qui s'est défaite par l'usure du temps et le manque d'entretien.

Par ailleurs, une glissière de rocade en métal galvanisé a été installée à l'extérieur, derrière le musée, sur le flanc septentrional de la colline. Elle sert à la protection des affaissements remarquables sur ce flanc de la colline dus aux intempéries mais aussi au stationnement des véhicules dans cette aire.

### **L'amphithéâtre**

Les travaux de restauration rapportés dans le rapport de 2012 sur l'état de conservation du site de Carthage ont été poursuivis au niveau de l'évacuation de l'eau pluviale. Ils sont actuellement en cours d'achèvement puisque les solutions de l'évacuation de l'eau stagnante au niveau de l'entrée de la chapelle n'ont pas été concluantes. Actuellement, le choix a été fait de procéder à un abaissement du niveau du sol par décapage progressif sous la direction du personnel scientifique de la Conservation de

Carthage puisqu'il se déroule sur un terrain archéologique. Il est prévu après ce décapage d'une cinquantaine de centimètres de procéder à un étalage d'une couche compactée de graviers de 20 cm surmontée d'un lit de cailloux compacté et décoratif afin de pallier la stagnation de l'eau. Ce système de drainage permet de marcher sur la totalité de l'allée axiale sous-terrainne de l'arène.

### **Ibn Chabbat et le quartier Magon**

En collaboration avec nos collègues allemands de la DAI de Rome, la Conservation de Carthage a procédé à une rénovation totale, courant 2015, de ces deux secteurs majeurs de Carthage. Il s'agit de la réfection complète des sondages effectués dans leurs enceintes, le changement des panneaux d'indication usés par les intempéries, le ravalement des façades et des toitures de l'antiquarium du Quartier Magon, le désherbage complet et le changement de la clôture rouillée par les embruns de la mer et le vandalisme survenu après la révolution, par une nouvelle trempée dans une peinture antioxydante pour pallier le piquage de la rouille occasionnée par le sel marin du côté du front de mer .

La réplique de la voie romaine dallée en front de mer a été restaurée après le démantèlement qu'elle a subit ces dernières années à cause des coups de béliers provoqués par la houle. Les deux trous béants qui gênaient le passage des piétons ont été comblés et consolidés à l'identique. Aujourd'hui ce lungomare fait le bonheur des visiteurs et des riverains.

Le site d'Ibn Chabbat a pour sa part reçu une nouvelle clôture en fer galvanisé aussi, vu sa proximité du rivage et d'une réorganisation du circuit de visite à l'intérieur. Par ailleurs, un jardin public parsemé de bancs est en cours d'aménagement pour embellir le site et augmenter le confort des visiteurs et des riverains. Cette clôture en dur fixe également de manière claire la limite de la propriété, ce qui n'est point négligeable.



**Vue de l'antiquarium rénové au quartier Magon**



**Vue générale du site Magon**



**Travaux d'entretien à Ibn Chabbat**



**Pose de la nouvelle clôture délimitant le site d'Ibn chabbat**

### **3- L'évacuation du port circulaire punique**

Le port circulaire punique a été l'objet d'une « invasion » sauvage de la part de plusieurs propriétaires d'embarcations de plaisance après la révolution. L'Etat tunisien représenté par la Mairie de Carthage, l'INP et sous l'égide du gouverneur de Tunis, a porté une plainte en référé afin de l'évacuer. L'opération d'évacuation a eu lieu avec usage de la force publique le 02 mai 2015, et une seule journée. Elle s'est effectuée par voie maritime grâce au tractage des embarcations contrevenantes vers le port de Sidi Bous Saïd où elles étaient sorties de l'eau une par une et dirigées vers un hangar de la mairie de Carthage. Les contrevenants ont du signé un engagement auprès de la Gare Maritime Tunisienne pour ne plus récidiver et ont du payé une amende. Ce fut pour nous un franc succès, d'autant qu'il n'a pas eu de résistance de la part des propriétaires de ces embarcations (auparavant et dans deux autres tentatives précédentes, leur résistance a fait échouer notre action).

Aussitôt que l'évacuation s'est achevée, une opération de nettoyage des abords du port archéologique a démarré afin de défaire tout amarrage sauvage planté dans sur les berges et les installations de fortune parfois en béton coulé à même les vestiges. La Conservation de Carthage a piloté cette action également afin de les préserver.

Notons que les quelques embarcations restantes sont en bois, sans moteur et sont la propriété de petits pêcheurs locaux qui ont été fichés par la Garde Maritime Nationale pour mieux les contrôler en les engageant à ne pas dégrader les berges du port archéologique. Une solution de fermeture par une chaîne est envisagée pour contrôler les entrées au port. Il est aussi prévu de trouver une solution à une partie de ces petites embarcations de pêche afin de réduire leur nombre sans pour autant faire disparaître leurs activités.

Depuis lors, les Tunisiens ont pu donc à nouveau contempler non sans fierté ce port spectaculaire et jouir de ce bien archéologique précieux.



**Evacuation du port par les forces de l'ordre**



**Démolition des embarcadères sur les berges du port circulaire punique**



**Avant l'évacuation**



**Après l'évacuation**

#### **4- La reprise des fouilles archéologiques à Carthage**

Les fouilles archéologiques ont pu reprendre à Carthage, depuis l'automne 2014, et ce, après une longue période d'arrêt. La première fouille a eu lieu dans la zone du Tophet où des découvertes importantes ont été mises au jour. La deuxième campagne a eu lieu cette année à l'automne. Il s'agit d'une fouille nationale amorcée par l'INP ayant comme problématique la compréhension de l'extension du Tophet en direction du port rectangulaire. Les résultats obtenus sont très encourageants et promettent l'engagement de la fouille pour les années à venir.



**Fouilles du Tophet**



**Détails du sondage pratiqué sous la chaussée**

La deuxième fouille concerne une zone qui a beaucoup souffert par l'extension sauvage du tissu urbain qui est celle du cirque. Il s'agit d'une fouille de coopération tuniso-allemande, qui a démarré également à l'automne de cette année. Les premiers sondages sont assez prometteurs et vont pouvoir, à l'achèvement de leur étude, définir les orientations futures de la fouille.

La Conservation de Carthage continue, quant à elle, à pratiquer inlassablement des sondages suite aux demandes de permis de bâtir en coordination avec les services municipaux recevant ces demandes. Au cours de cette année 2015, elle a pu traiter une trentaine de demande de permis de bâtir concernant essentiellement des demeures particulières aux abords de la zone classée en 1985. Ces fouilles préventives continuent à alimenter la carte de la répartition géographique des activités antiques et fournir de précieuses informations sur des zones méconnues de la Carthage antique et médiévale.

A cela, il faut ajouter un exploit qu'a réalisé cette année la Conservation de Carthage. Il s'agit d'une fouille d'urgence -la première de son genre -et qui concerne la découverte fortuite d'une série de vestiges archéologiques de différentes époques sous les rails d'une ligne d'un train électrique, en cours de rénovation, desservant la banlieue nord de Tunis. Cette fouille d'urgence, comme son nom l'indique, est limitée par le temps et les échéanciers des entrepreneurs participant à ce gigantesque chantier. Cette ligne de train, datant de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, traverse la zone archéologique de Carthage depuis sa création. Le démantèlement des rails et le décapage du ballast a fait apparaître des vestiges jusque là inédits ou peu connus et toujours à la lisière des sites majeurs comme celui des Villas romaines. Les travaux actuels continuent sous le contrôle de l'équipe scientifique de la Conservation de Carthage qui fouille, documente et pilote aussi le remblaiement. Ce chantier se poursuivra vraisemblablement jusqu'au mois de juin 2016.



**« Pozzi » d'époque archaïque**



**Citernes d'époques romaines découvertes lors de l'enlèvement des rails**

Nous envisageons enfin d'accélérer et d'étendre les fouilles à la fois pour une meilleure connaissance historique et archéologique du site et pour une occupation effective et visible de ses secteurs. Des encouragements seront donnés aux chercheurs et aux universitaires qui désirent y travailler, en vue de la préparation de la reprise d'une éventuelle grande campagne internationale.

## **5- Le renforcement sécuritaire des sites archéologiques de Carthage :**

Après les attentas terroristes tragiques qu'a connus la Tunisie, l'INP et l'AMVPPC ont entrepris une série de mesure visant à sécuriser les différents secteurs du site archéologique et ses abords. Notons que cette mesure concerne l'ensemble des sites, monuments et des musées de Tunisie. Deux mesures phares figurent parmi bien d'autres, le contrôle d'accès des personnes dans les espaces muséaux, et renforcement de l'éclairage et de la surveillance électronique.

### **L'éclairage**

Par sa spécificité comme site diffus dans le tissu urbain, la majorité des secteurs du site de Carthage ( en eux-mêmes, des sortes des micro-sites) ont pu bénéficier de projecteurs comme les ports puniques, le quartier Magon, les Villas romaines, le musée paléochrétien, le Tophet, l'amphithéâtre.

D'autres secteurs, comme la colline de Byrsa ou la basilique de Saint-Cyprien, et malgré l'éclairage mis en place cette année, sont en cours de renforcement, vu leurs configurations spécifiques. Ce sont en effet des sites arborés, assez vastes et donnent sur des falaises difficiles à éclairer.

Cette opération d'éclairage rend la tache de la surveillance plus aisée aussi bien pour les gardiens dépendant de la Conservation que pour les patrouilles des forces de l'ordre.



**Exemple d'une unité d'éclairage devant le musée de Carthage**



**Une autre unité d'éclairage au quartier Magon**

### **La surveillance électronique**

Le musée de Carthage s'est renforcé d'un système de surveillance électronique qui se compose de trois niveaux.

Le premier se constitue d'une batterie de 19 caméras de surveillance à l'intérieur de l'espace muséal et à l'extérieur du bâtiment du musée. Une caméra sur poteau vient compléter la surveillance du site à l'extérieur couvrant ainsi une partie de la colline de Byrsa ainsi que les accès des visiteurs au site.

Le deuxième niveau est composé de cinq centrales d'alarme qui sécurisent le musée et ses réserves contre les intrusions.

Le dernier niveau est un système de pointage de ronde pour les gardiens de nuit suivant un itinéraire défini au préalable.

Ces systèmes viennent renforcer la présence humaine qui assure le plus gros du travail de gardiennage et répondre aux éventuels vols et intrusions ainsi que le contrôle des accès du musée et du site en général.

D'autres monuments et secteurs ont été également équipés de caméras de surveillance à leurs entrées comme les Thermes d'Antonin, le quartier Magon, les Villas romaines, le musée paléochrétien, etc.

Des consignes et des formations sont dispensées aux gardiens des sites pour le contrôle des visiteurs en attente de la pose des très onéreux portiques de sécurité.

Le volet sécuritaire est devenu plus que jamais vital pour la protection du site Carthage, mais aussi à l'ensemble des composantes patrimoniales de toute la république tunisienne.



**Des poteaux portant des caméras de surveillance et des projecteurs au Tophet**



**Unité d'alarme posée au musée de Carthage**



**Caméra de surveillance mobile panoramique au sommet de la colline de Byrsa**



La télésurveillance à distance à Carthage

## 6- Le développement partenarial avec la société civile

Dans le cadre de son ouverture sur la société civile, la Conservation de Carthage est en train de développer de plus en plus des actions conjointes avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine à Carthage.

L'association Abysses spécialisée dans la plongée sous-marine a entrepris une journée de nettoyage du port circulaire punique après son évacuation en s'appuyant sur des plongeurs autonomes. La collecte des déchets du fond du port a révélé l'apport efficace que peut avoir ce genre d'actions conduites par ces associations citoyennes.

Une autre association (les amis de Carthage) formée de retraités de l'INP et des riverains du site de Carthage, vient d'entériner la signature d'une convention qui s'attèlera à mettre en exergue un micro site presque oublié à Carthage. Il s'agit de la

maison dans laquelle a été découverte une mosaïque parodiant la Course des chars à l'époque romaine. Les travaux de mise en valeur devraient commencer sous peu.

## **7- Le PPMV**

A la suite de la promulgation du Décret-loi 2011-11 du 10 mars 2011 et à la lumière des résultats des travaux de la commission créée en application de son article 4 et chargée de la régularisation des situations foncières dans les zones relevant du parc archéologique national de Carthage Sidi Bou Saïd, à l'effet de garantir le respect de son caractère archéologique, historique et architectural, en respectant les droits des tiers que stipule l'article 2, il sera procédé par arrêté conjoint du ministre de la culture et du ministre de l'équipement à la création du site culturel de Carthage avec une délimitation précise qui sera le cadre pour la préparation d'un plan de protection et de mise en valeur (PPMV). A cette fin, une grande commission a été mise en place à l'INP, avec en son sein un comité technique et un autre scientifique. Elle se compose des conservateurs successifs du site de Carthage, des représentants de la société civile, des experts architectes et urbanistes, de l'ensemble des directeurs de l'INP. De nombreuses réunions ont eu lieu à l'INP dans la deuxième moitié de l'année passée et courant 2015, qui se sont soldées enfin par un accord sur le périmètre de délimitation du site de Carthage. Cette proposition a été présentée à la réunion de la Commission Nationale du Patrimoine qui a eu lieu le 29 décembre 2015. Elle a eu une approbation de principe en attendant la validation définitive de son tracé dans certains secteurs à la demande du Ministère de l'équipement.

Certes, l'ensemble de ces réalisations nous ont permis de sauver le site de Carthage par une bonne conservation en sa qualité de patrimoine mondial, après avoir subi les dépassements dus à la dictature de l'ancien régime et les contrecoups de la révolution. Toutefois, beaucoup reste encore à faire, en priorité l'assainissement des abords des Thermes d'Antonin, de la place de l'UNESCO, de la rénovation du musée et de ses réserves. Et surtout la grande question des terrains déclassés-reclassés. Là-dessus, une volonté politique -qui semble acquise- et des moyens matériels et humains sont nécessaires pour une meilleure sauvegarde et valorisation de cet important site de Carthage.